

Bonjour à tous,

Voici le point en ce début de semaine pour les 3 résidences de l'Ehpad de Beaulieu sur Dordogne :

- **Clarisse** : pas de nouveau cas
- **Adèle** : pas de nouveau cas
- **Marie Guittard** : de nouveaux résidents ont été testés positifs et mis à l'isolement :
 - 16 février : 2 cas
 - 17 février : 2 cas
 - 18 février : 2 cas
 - Ce jour : 1 cas

Les résidents infectés avant le 16 février sont sortis de l'isolement. Les cas actuels sortiront de l'isolement respectivement demain mardi 22 février, mercredi 23 février, jeudi 24 février et lundi 28 février.

L'isolement en chambre pendant 7 jours semble permettre de ralentir la contamination. Toutefois, il faut rester très prudent même au-delà des 7 jours.

- **Espace Carpe Diem à Marie Guittard** : la période des 7 jours est terminée pour les premiers cas. Un nouveau résident a été testé positif ce matin.

Le protocole mis en place le 16 février dernier reste en vigueur pour les 3 résidences :

- Tests : Seuls les résidents présentant des symptômes sont testés avec leur accord. En cas de refus, ils ont placés à l'isolement en chambre pendant 7 jours.
 - Si le résident est positif, il est isolé en chambre pendant 7 jours. Si les symptômes persistent à J+3, il est à nouveau testé. En revanche, à l'issue de la période d'isolement, le résident n'est pas testé puisque considéré comme non contaminant
 - Si le résident est négatif mais avec des symptômes persistants, il est à nouveau testé à J+3
 - Si des résidents sont inquiets, ils peuvent demander à être testés
- Visites
 - Si le résident est positif, une suspension des visites pendant 7 jours est recommandée. Les visites restent toutefois possibles sur rendez-vous avec port du masque FFP2 recommandé pour le visiteur et port du masque fortement conseillé pour le résident lors des visites en chambre
 - Si le résident est négatif, les visites sont autorisées avec port du masque FFP2 recommandé pour le visiteur et port du masque fortement conseillé pour le résident lors des visites en chambre
- Sorties
 - Les sorties extérieures en famille sont réservées aux résidents négatifs

Concernant les visiteurs, il leur est rappelé que le port du masque FFP2 est conseillé. Par ailleurs, les visiteurs ne sont pas habilités à prendre en charge un résident (exemples : l'accompagner aux toilettes, lui donner à boire...) car ils ne sont pas censés connaître leurs pathologies et leurs faiblesses. Il est de la responsabilité de l'Ehpad de veiller sur les résidents. Les visiteurs, en cas de constat de difficultés d'un résident, sont invités à contacter au plus vite un personnel soignant de la résidence.

Espérons bientôt voir la sortie du tunnel !

Bien à vous

Josette Fougeret

Représentante au CVS